

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 17

Artikel: Température d'avril et de mai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Etranger 25 c.

Température d'Avril et de Mai.

Un savant a recherché, en compulsant diverses observations faites en ballon, jusqu'à quelle hauteur on trouvait de la vapeur d'eau aux différents mois de l'année. Il a constaté qu'en avril et en mai, il n'y avait plus de vapeur d'eau à partir de 4000 mètres de hauteur, tandis que pendant les autres mois on en trouve à 8000 mètres. L'épaisseur du vêtement qui entoure la terre et empêche le rayonnement de la chaleur terrestre est diminuée. Donc le refroidissement est plus facile.

L'influence d'un abri quelconque sur le rayonnement est très nette. Placez dehors, pendant la nuit, deux thermomètres, l'un exposé directement vers l'espace, l'autre couvert à 50 centimètres par une toile ou une planchette. Le thermomètre non couvert pourra s'abaisser de 5°, 6°, 7° et même 8° au-dessous de l'autre.

D'autre part, plus un corps a été chauffé et plus il se refroidit vite et énergiquement. Or, la terre commence à recevoir plus de chaleur en avril, donc elle doit pendant la nuit se refroidir davantage. Les progrès rapides de la végétation sont en rapport direct avec l'afflux de chaleur du jour, et le refroidissement, la nuit, est lui-même en raison de cet afflux de calorique. Donc, plus les plantes poussent vite en avril et plus il faut se défier des gelées nocturnes. Les deux effets marchent dans le même sens. Il faudra surtout redouter les journées chaudes d'avril ; elles seront suivies de nuits froides. La température minimum de la nuit ne s'abaissant pas au-dessous de zéro, les plantes pourront néanmoins très bien geler.

Quoi ! le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de zéro et il gèle ! Eh oui ! Chaque substance possède un pouvoir de rayonnement qui lui est propre ; selon sa nature, elle perd plus ou moins de chaleur. Le thermomètre rayonne moins que les herbes et les feuilles ; il perd moins de chaleur ; puis la plante renferme de l'eau qui s'évapore et l'évaporation est encore une cause de refroidissement. Aussi quand le thermomètre marquera + 3° dans l'air, la véritable température des jeunes végétaux pourra bien être de 1 à 2 degrés au-dessous de zéro. Et le végétal gèlera par ses feuilles hautes, les plus exposées au ciel clair. C'est arrivé déjà cette année, pendant la nuit du 9 au 10 avril, le thermomètre à minimum a marqué + 4°. Et la ge-

lée blanche a détruit beaucoup de jeunes plantes, dans quelques contrées.

Les observateurs expérimentés auront remarqué que les premières gelées blanches d'octobre ont lieu par thermomètre plus rapproché de zéro que les gelées printanières ; précisément parce que le rayonnement est moindre en octobre, la vapeur d'eau atmosphérique en plus grande quantité garantit déjà mieux le sol contre le rayonnement nocturne.

Remarquons encore que si le manteau de vapeur de l'atmosphère est réduit au minimum en avril et en mai, c'est que, à cette époque, les vents régnants dans nos latitudes sont du nord. Et le vent du nord est un vent siccatif. Il règne sur une très grande hauteur. C'est en avril et mai que la proportion de ces vents est la plus grande. Ce fait résulte du passage du soleil par l'équateur. Le soleil déplace l'atmosphère de l'hémisphère sud dans l'hémisphère nord. *L'atmosphère suit le soleil*, c'est connu. Ce déplacement fait prévaloir dans nos régions les vents du nord, qui dans un mois seront remplacés par les vents du sud. C'est ainsi régulièrement après chaque équinoxe.

Voilà le véritable mécanisme des gelées de printemps. Le vent nord dessèche l'air et facilite le rayonnement nocturne, et d'autant plus que le soleil a été plus vif dans le jour.

On peut donc déduire tout naturellement de ce qui précède qu'il n'y a pas de lune rousse en avril et mai, mais plutôt une *saison rousse*, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Se mettre en grève

Nous recevons une carte correspondance signée : « Un abonné », nous demandant quelques renseignements sur l'origine du mot *grève* et de l'expression *se mettre en grève*, si souvent employés à l'occasion du mouvement d'émancipation qui se manifeste un peu partout dans la classe ouvrière. — Les détails suivants répondent à la question posée :

La place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, s'appelait anciennement place de *Grève*, nom qu'elle tirait de sa situation au bord de la Seine. Au moyen-âge, on y voyait un gibet, signe de haute, moyenne et basse justice. Avant la construction du Pont-Neuf, la place de Grève, qu'on pourrait appeler le *Forum* des Parisiens, était le rendez-vous des oisifs, des étrangers, des gens du peuple, des ouvriers des divers états ; de là l'expression « se mettre en grève : » Les